

AIPR- Test Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Métiers et emplois visés :

Tous professionnels du BTP travaillant à proximité de réseaux

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Obtenir l'attestation de compétence qui permet à l'employeur de délivrer l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Contenu de la formation :

- Passage du QCM sur poste informatique individuel sous l'égide d'un centre d'examen habilité.
- QCM mis à disposition sur la plateforme Nationale d'examen QCM AIPR du Ministère de la transition écologique et solidaire.

Méthodes et outils pédagogiques :

Le parcours est individualisé. La durée totale est donnée à titre indicatif. Un positionnement réglementaire sera réalisé en début de parcours afin d'étudier la possibilité de réduction du nombre d'heures.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

7 heures

Pré-requis :

Compréhension de la langue française

Modalités d'admission :

Dossier de candidature

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Certification du "Ministère de la transition écologique et solidaire"

Financement :

CPF
CPF transition
Financement individuel
Financement sur fonds publics
Plan de développement des compétences

Tarif de référence :

175€/jour

Lieu(x) de formation :

Saint-Étienne-Du-Rouvray

GRETA DE ROUEN

Siège social : 40, avenue du Mont aux malades - 76130 Mont-Saint-Aignan
N° SIRET : 197 600 968 00022 - N° de déclaration d'activité : 2376 P001876
Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Renseignements et inscriptions

Téléphone : 02 32 66 61 00

Courriel : greta.rouen@ac-rouen.fr